



Plan des aménagements cyclables
Édition 2019



Plan interactif et infos vélo sur : territoire-mobile.fr

Téléchargez l'appli Synchro Chambéry le réseau des mobilités de Grand Chambéry



Véloroute V63



Notre agglomération est traversée par la véloroute V63. Un parcours propice à une itinérance douce, familiale et sécurisée, entre lacs et montagnes pré-alpines. En cheminant sur des voies vertes et des voies partagées, traversez des panoramas grandioses et prenez le temps de découvrir les richesses gastronomiques et patrimoniales le long de votre parcours.



Vélostation

- Située en gare de Chambéry, la Vélostation propose :
- location de vélos urbains, enfants et accessoires (3^{ème} roue, remorques,...)
 - location de vélos à assistance électrique : différents modèles proposés
 - vélos hydrogène
 - près de 500 places de consigne en gare pour combiner train + vélo (de 1 jour à 1 an dans la limite des places disponibles)
 - 250 places dans des abris à vélos répartis sur le territoire de Grand Chambéry pour combiner facilement voiture + vélo ou bus + vélo
 - marquage Bicycode® des vélos contre le vol
 - ateliers gratuits pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo



Ouverture
du 1^{er} avril au 31 octobre : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, les samedis, dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai) de 9h à 19h.
du 1^{er} novembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

La Vélostation propose tout au long de l'année diverses animations dont des contrôles techniques gratuits de votre vélo.

Plus d'infos : www.velostation-chambery.fr
tel : 04 79 96 34 13

Vélobulle

Vélobulle, service de tri-porteurs électriques, vous transporte en centre-ville. Il relie aussi les pôles de correspondance Synchro Bus.



Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, (fermé les dimanches et jours fériés)
Contact et réservations au 04 79 96 34 13

7 conseils pour votre sécurité

- ne prenez aucun risque avec votre vie**
 - respectez chaque feu rouge (en cas de panneau "cédez-le-passage cycliste au feu" n'oubliez pas de céder la priorité)
 - respectez les priorités et n'imposez pas la vôtre à tout prix
 - soyez vigilant face aux sorties riveraines et aux rues transversales
 - assurez-vous que l'automobiliste qui va croiser votre route vous a vu
 - prenez le temps de découvrir les richesses gastronomiques et patrimoniales le long de votre parcours
- utilisez vos bras**
 - pour changer franchement de direction
 - pour changer franchement de file en anticipant
 - pour indiquer votre trajectoire dans un giratoire
 - pour prévenir les "queues de poisson" aux intersections



- roulez à droite, mais...**
 - ne rasez pas les voitures en stationnement, ni les bordures de trottoir prenez toute votre place dans les petits giratoires
 - prenez toute votre place dans les files de tourne-à-gauche
 - méfiez-vous des angles morts
 - remplacez-vous dans les sas vélos
- ne tentez pas les voleurs!**
 - vous êtes attachés à votre vélo, ne le laissez jamais sans anti-vol "même pour une minute" !
 - attachez-le toujours à un arceau
 - ayez un antivol de qualité



- utilisez votre sonnette!**
 - la sonnette est obligatoire... et utile ! elle facilitera votre cohabitation avec les piétons
- entretenez votre vélo**
 - inspectez régulièrement vos patins et câble de freins
 - roulez sur des pneus toujours bien gonflés : votre rendement sera bien meilleur et vous ne risquez pas de crever par pincement de la chambre à air
 - réglez la hauteur de votre selle : une position trop assise est fatigante

- de nuit, soyez visible!**
 - prenez que vous devenez moins visible dès la tombée du jour
 - fixe ou amovible, ayez un éclairage : c'est obligatoire !
 - prenez au gilet fluorescent (obligatoire pour circuler hors agglomération de nuit)

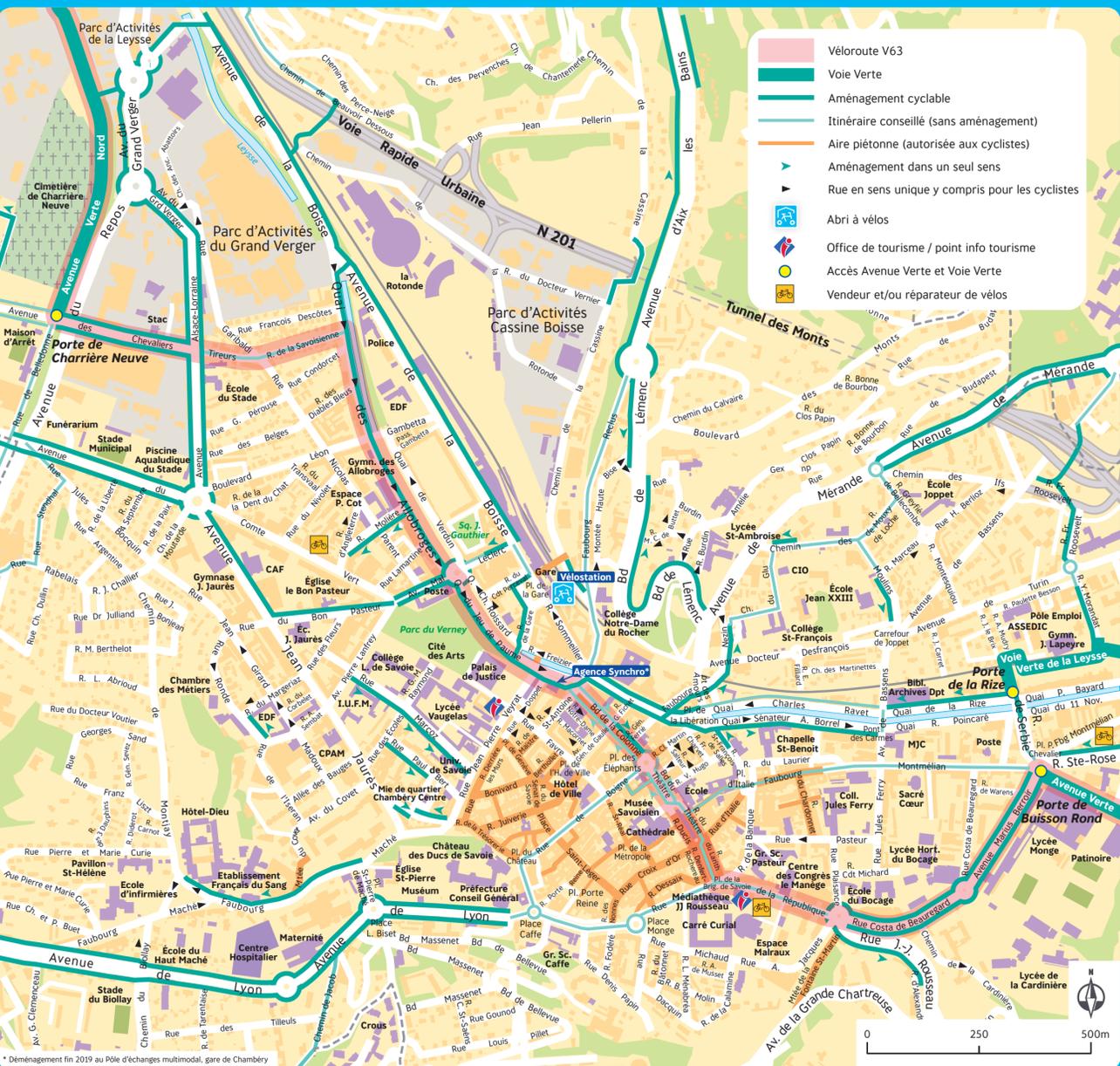


Vélos à hydrogène

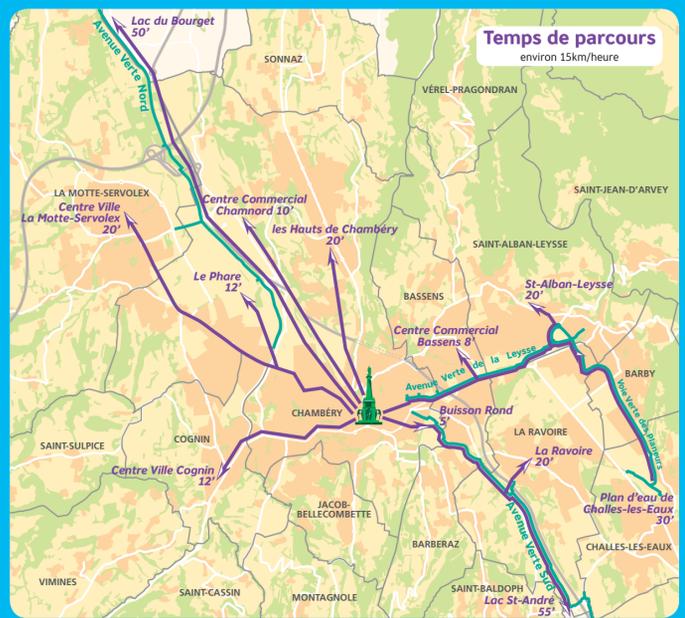
5 vélos en essai gratuit à la Vélostation



Sur inscription
Contact et réservations au 04 79 96 34 13



- Véloroute V63
- Voie Verte
- Aménagement cyclable
- Itinéraire conseillé (sans aménagement)
- Aire piétonne (autorisée aux cyclistes)
- Aménagement dans un seul sens
- Rue en sens unique y compris pour les cyclistes
- Abri à vélos
- Office de tourisme / point info tourisme
- Accès Avenue Verte et Voie Verte
- Vendeur et/ou réparateur de vélos



Temps de parcours environ 15km/heure



Jalonnement

Les principaux axes cyclables de l'agglomération sont jalonnés par des panneaux «verts». Ils n'indiquent pas forcément les plus courts chemins mais les plus pertinents en terme de sécurité et privilégient les aménagements cyclables et les voies pacifiées.



Jalonnement de la véloroute V63

Signalisation

- aménagement cyclable conseillé
- aménagement cyclable obligatoire
- début de voie verte
- interdit à tout mode motorisé
- double-sens cyclable
- cédez-le-passage cycliste au feu, permettant de tourner à droite
- fin d'aménagement cyclable conseillé
- fin d'aménagement cyclable obligatoire
- fin de voie verte
- débouché de cycliste venant de la droite ou de la gauche
- aire piétonne (circulation des cyclistes à l'allure du pas)
- cédez-le-passage cycliste au feu, permettant d'aller tout droit



Sas vélo



Grand Chambéry réalise et entretient les aménagements cyclables de l'agglomération, hors Avenues Vertes et routes départementales gérées par le Département de la Savoie.

Contacts
Direction des transports et des déplacements urbains
106 Al. des Blachères 73026 Chambéry cedex
transport@grandchambery.fr
www.grandchambery.fr

Pour tout contact relatif à l'entretien des aménagements cyclables, contactez l'agent chargé de cette mission au 06 15 51 68 45.

Département de la Savoie
Direction des Routes Départementales
BP 1802 - 73018 Chambéry cedex
drd@savoie.fr - www.savoie.fr

Adresses utiles

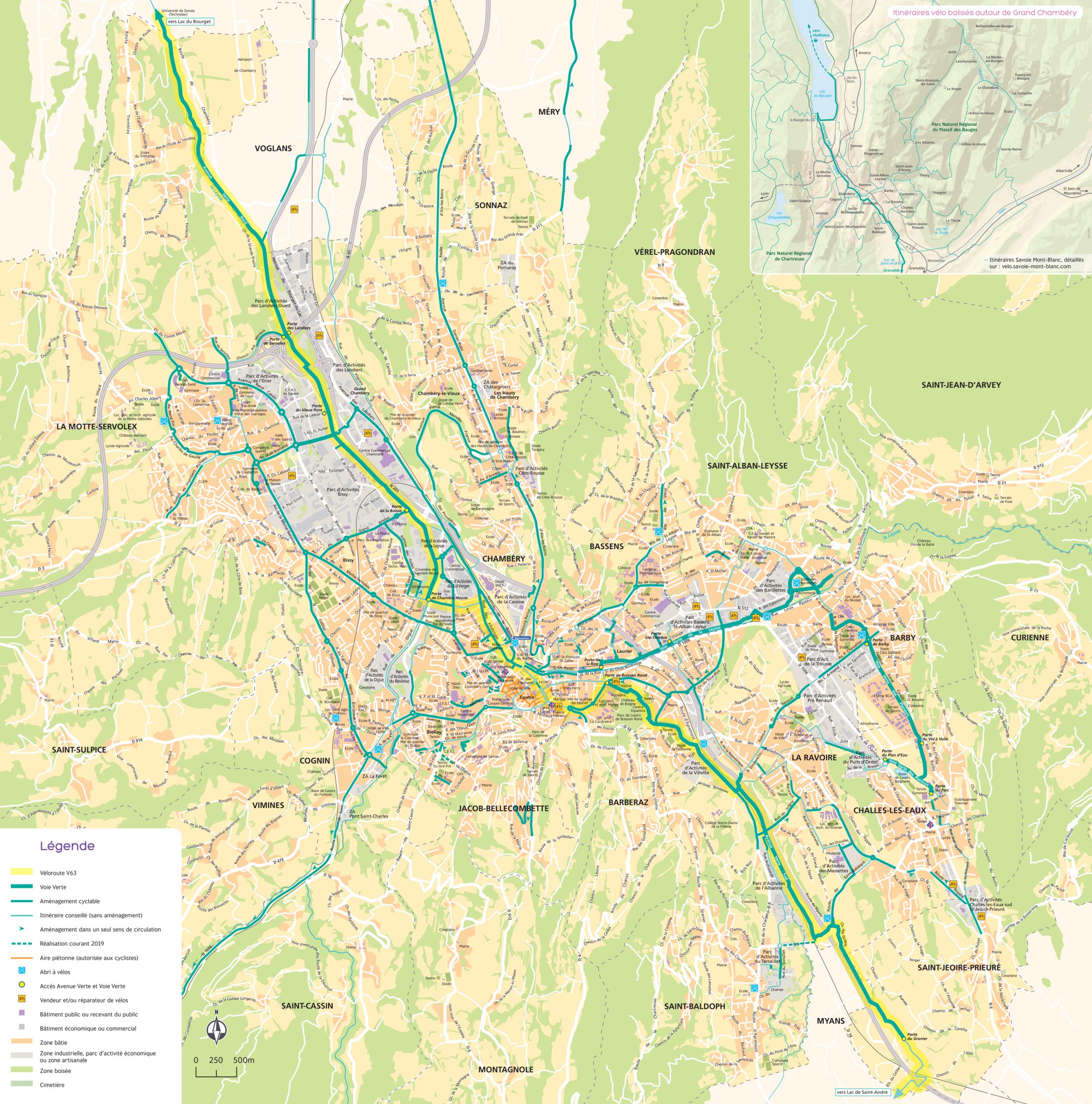
Office de Tourisme de Chambéry «Savours et nature»
Pour le vélo en dehors de la ville, rendez-vous au point d'accueil de Grand Chambéry Alpes Tourisme dédié aux activités de pleine nature et aux Parcs naturels entourant la ville.
La Ruche, 240 rue de la République 73000 Chambéry
04 79 85 71 13



Roue Libre
association des usagers cyclistes
58 rue Fodéré 73000 Chambéry
09 84 45 43 15 / 06 87 63 48 06
contact@rouelibre.net
rouelibre.net

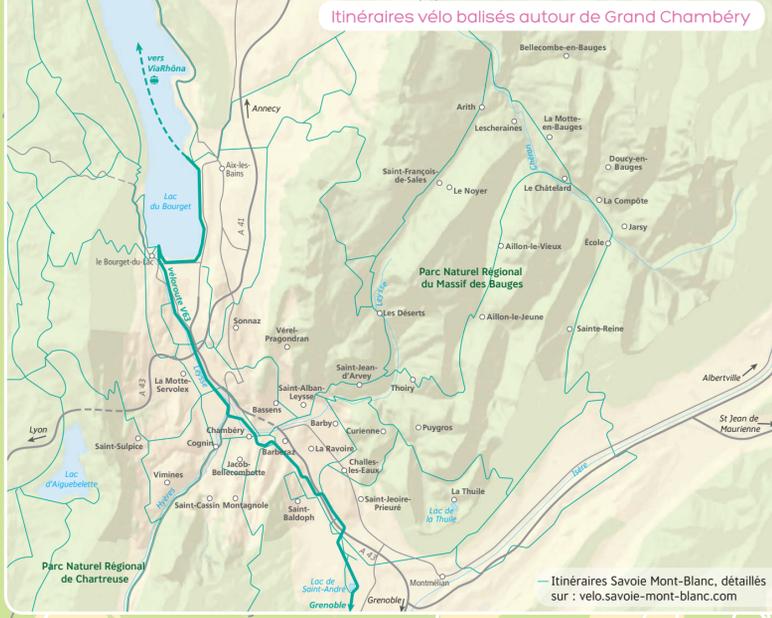
Fédération Française de Cyclotourisme
Maison des Sports
Rue Sainte-Rose 73000 Chambéry
04 79 85 09 09 - CDOS73@wanadoo.fr

Grand Chambéry juillet 2019 transports et déplacements urbains, communication, graphique - open data
Illustration cartographique : A234-A242 - Grand Chambéry
Photos : Didier Goutin, Gilles Gauthier / Grand Chambéry - François Soubeyrand Vélostation, Romane Fontaine, Caroline Housiaux, Marc Chabaud



Légende

- Véloroute V63
- Voie Verte
- Aménagement cyclable
- Itinéraire conseillé (sans aménagement)
- Aménagement dans un seul sens de circulation
- Réalisation courant 2019
- Aire piétonne (autorisée aux cyclistes)
- Abri à vélos
- Accès Avenue Verte et Voie Verte
- Vendeur et/ou réparateur de vélos
- Bâtiment public ou recevant du public
- Bâtiment économique ou commercial
- Zone bâtie
- Zone industrielle, parc d'activité économique ou zone artisanale
- Zone boisée
- Cimetière



Itinéraires Savoie Mont-Blanc, détaillés sur : velo.savoye-mont-blanc.com